

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 9 JUIN 2023**

CONSEIL MUNICIPAL
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 11
Procurations : 3
Absent : 1

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, PAGES Anne, PANTEL Emilie, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : Monsieur DOLADILLE Damien à Madame CONSTANT Sandrine, Monsieur PARENT Philippe à Monsieur SOULIER Samuel, Madame GOEURY Béatrice à Madame PANTEL Emilie.

Absent : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

3 – OBJET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits. Il propose d'adopter la décision modificative qui se décompose ainsi :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 520,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 520,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	5 520,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	5 520,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	5 520,00 €	0,00 €	5 520,00 €
INVESTISSEMENT				
R-1311-134 : Eclaircie forêts sectionales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 127,68 €
R-1317-134 : Eclaircie forêts sectionales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 136,32 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 264,00 €
D-21534-330 : enfouissement réseaux secs	16 949,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	16 949,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Envoyé en préfecture le 12/06/2023

Reçu en préfecture le 12/06/2023

Publié le

ID : 048-214801326-20230609-390623-DE 00 €

Recevoir
L'original

D-2312-134 : Eclaircie forêts sectionales	0,00 €	24 080,00 €		
D-2315-127 : Divers travaux communaux...	0,00 €	17 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-330 : enfouissement réseaux secs	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-346 : EQUIPEMENTS LOISIRS ET NATURE	0,00 €	4 833,96 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	10 000,00 €	46 213,96 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	26 949,96 €	46 213,96 €	0,00 €	19 264,00 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1612-1 ;
VU le Budget Primitif de la Commune adopté le 27/04/2023 ;
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, la décision modificative
n°1 du budget de la Commune de l'exercice 2023, telle que présentée.

Le Maire,

Samuel SOULIER

